Déploiement d'un tiers lieu au sein de l'EHPAD - Maison à vivre

Médico-social

Date de publication : 3 septembre 2026

Généralités

Objectif :

Projet de labelisation "Tiers lieu" en proposant différentes activités connexes à l'accueil des résidents ; crèche, restaurant, espace co-working, logements étudiants (2 hébergements étudiants contre 7h de temps hebdomadaire consacré aux aîné·es), école de musique ouverte à tous·tes.

L'établissement a mené un projet de labelisation "Tiers lieu" en proposant différentes activités connexes à l'accueil des résidents ; crèche, restaurant, espace co-working, logements étudiants (2 hébergements étudiants contre 7h de temps hebdomadaire consacré aux aîné·es), école de musique ouverte à tous·tes.
Ce projet s'inscrit dans la démarche de l'établissement "Maison à Vivre" qui repense l'activité d'accueil des EHPAD en proposant une démarche globale portée à la fois sur l'accompagnement humain des personnes et sur une dimension matérielle pour travailler les aspects visuels (architecture, ameublement), sonores (musique d'ambiance) et olfactifs afin de garantir un confort de vie optimal.
La "Maison à Vivre" est une conception humaniste, intergénérationnelle et solidaire de l'accueil des personnes âgées dépendantes.

Etapes de mise en oeuvre

- Entre 2017 et 2020 l'association a mené d'important travaux de réhabilitation/reconstruction de l'EHPAD. Dès lors, la question d'intégration d'autres usages (la crèche notamment) à été posée.
- Puis en 2021 l'établissement a été lauréat d'un Appel à Projet de l'ARS et de la CNSA intitulé "Un tiers lieu en EHPAD" qui a permis de développer le projet notamment grâce à une subvention d'environ 120 000 €.

Essaimage

Les principaux leviers

Beaucoup d'engagement de la part de la direction et des équipes (sans cela, la reproductibilité tombe à 1/10).
Avoir une notion de l'hôtellerie dans le sens de l'accueil, de la gestion des espaces, des ambiances, etc (décorations, meubles, "playlist", diffuseur d'ambiance)
Aussi, il est primordial de lier les moyens humains (changement d'habitude du personnel) avec les moyens matériels.

Les principaux freins

Investissements en termes de rénovations éventuelles, ameublements, moyens matériels.
Si le bâtiment est dans un état de dégradation avancé, il est difficile de mener à bien le projet car très coûteux.
Avoir un grand sens du management pour "embarquer" les équipes vers un projet qui change les pratiques et les habitudes de chacun·e.

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

direction@jardinsdhaiti.com

Les ressources

L'établissement

Date de mise en œuvre : 1 janvier 2021

Durée du projet : 12 mois

EHPAD Les Jardins d'Haïti 13012

Type de structure : Médico-social / Privé à but non lucratif

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
Le principal déclencheur a été "l'image négative des EHPAD" notamment durant l'année 2020, le constat étant que les personnes âgées subissaient le fait d'entrer en EHPAD. L'établissement a alors eu l'ambition de transformer "un lieu où l'on vient par dépit" en "un lieu où l'on souhaite rester".

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

7/10

Remplace une pratique existante

Temps

La direction doit défendre le projet auprès de toutes les parties prenantes. Plus le projet avance, plus le personnel est impliqué et doit y consacrer du temps (changement d'habitudes).

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Tout le monde est mobilisé. L'établissement a également créé un poste pour la gestion et l'animation de la partie "Tiers lieu".

Beaucoup

Des compétences en interne

Innovation / réflexion, constitution d'un groupe de travail en interne. Amélioration continue. Compétences et appétences pour le milieu du service / hôtellerie.

Beaucoup

Des compétences externes (prestations externes)

L'établissement a fait appel à un formateur pour l'animation du groupe de travail. Considérer le besoin de recours à un architecte d'intérieur (par exemple).

A considérer

Des équipements, du matériel

Ameublements, décorations, création d'espace, multi-usage des locaux, etc...

Beaucoup

Des financements (internes et externes)

Selon les besoins de travaux. Investissements continus (annuellement), selon la situation initiale de l'établissement.

A considérer

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [x] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [x] Bénéficiaires
- [x] Tutelles

Conditions de succès

Les impacts

Sur l'environnement : Non évalué

Sur les professionnels : Impacts positifs

Aucun turn over. Les équipes sont satisfaites et la qualité de vie au travail garantie.

Sur les usagers : Impacts positifs

Résidents plus autonomes, ils/elles sont ravi·es, les familles également. Le taux de remplissage est de 100% et les demandes en liste d'attente nombreuses.

Sur l'organisation : Impacts positifs

Ambiance générale des équipes encadrantes, permet de fluidifier le travail.

Sur le médico-économique : Non évaluable

Impact positif sur l'intégration des résidents par l'intermédiaire du tiers lieu. Plus de facilité d'adaptation et plus d'autonomie.

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Projet associatif - projet / philosophie d'établissement.